


REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE NARBONNAISE  
SUPPLÉMENT 52



**LA NÉCROPOLE DU LAGAREL  
(SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS, HÉRAULT)**  
**Pratiques funéraires et approche anthropobiologique (I<sup>er</sup>-VIII<sup>e</sup> s.)**

Sous la direction de Jérôme Hernandez et Olivier Ginouvez

Avec la collaboration de Richard Donat et la participation de Valérie Bel, Vianney Forest,  
Danièle Foy, Cécile Jung, Yves Manniez, Guilhem Sanchez et Amélie Vallée

Éditions de l'Association de la Revue archéologique de Narbonnaise  
Montpellier  
2022

# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	7
Une même fouille pour cinq sites .....	7
De la fouille au territoire .....	9
Le Legarel, le Lagarel ou la Garelle ? .....	9
<b>1. LE CADRE DE L'INTERVENTION</b> .....	11
<hr/>	
1.1. LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE .....	11
1.2. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE .....	13
1.2.1. La moyenne vallée de l'Hérault : état des connaissances .....	13
1.2.1.1. <i>La route nord-sud</i> .....	13
1.2.1.2. <i>La route est-ouest</i> .....	14
1.2.1.3. <i>L'habitat durant l'Antiquité</i> .....	14
1.2.1.4. <i>La vallée durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge (V<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s.)</i> .....	15
1.2.1.5. <i>La question des nécropoles</i> .....	16
1.2.2. Focale sur la commune de Saint-André-de-Sangonis .....	17
1.2.2.1. <i>Antiquité et haut Moyen Âge : les sites anciennement connus</i> .....	18
1.2.2.2. <i>L'apport des découvertes récentes</i> .....	18
1.2.2.3. <i>Le Lagarel dans son environnement : synthèse</i> .....	21
<b>2. INTÉGRATION DE LA NÉCROPOLE DANS LE RÉSEAU VIAIRE ET PARCELLAIRE</b> .....	23
<hr/>	
2.1. LA VOIE EST-OUEST .....	23
2.2. LA VOIE NORD-SUD .....	26
2.3. LES RÉSEAUX PARCELLAIRES ANTIQUES .....	27
2.4. RESTITUTION DANS LE CONTEXTE VIAIRE RÉGIONAL .....	29
<b>3. L'OCCUPATION FUNÉRAIRE</b> .....	31
<hr/>	
3.1. UNE PREMIÈRE FRÉQUENTATION À LA FIN DU I <sup>ER</sup> S. AV. J.-C. OU AU DÉBUT DU I <sup>ER</sup> S. AP. J.-C. ....	31
3.1.1. Contexte des découvertes .....	31
3.1.2. Les crémations 2482 et 2484 .....	32
3.1.2.1. <i>La crémation 2482</i> .....	32
3.1.2.2. <i>La crémation 2484</i> .....	34
3.1.2.3. <i>Interprétation des fosses 2482 et 2484</i> .....	36

3.1.3. La fosse 2025 .....	37
3.1.4. Conclusion .....	37
3.2. LE CIMETIÈRE DU LAGAREL : QUESTIONS DE TOPOGRAPHIE FUNÉRAIRE .....	38
3.2.1. Présentation de la série .....	38
3.2.2. Organisation .....	42
3.2.2.1. Organisation interne du locus 1 .....	42
3.2.2.2. Organisation interne du locus 2 .....	42
3.2.3. L'orientation des tombes .....	46
3.2.4. L'aménagement des tombes .....	47
3.2.4.1. Les fosses .....	50
3.2.4.2. Les bâtières .....	51
3.2.4.3. Les coffrages .....	58
3.2.4.4. Les amphores .....	69
3.2.4.5. Les inhumations en fosse .....	71
3.2.4.6. Les tombes de type indéterminé .....	74
3.2.5. Les matériaux utilisés .....	75
3.2.6. Remaniements et pillages .....	80
3.2.7. Les signalisations des tombes .....	81
3.2.8. Pratiques funéraires et approche anthropo-archéologique .....	83
3.2.8.1. Le dépôt des corps .....	83
3.2.8.2. Des aménagements particuliers : les planchers dans les tombes (R.D.) .....	84
3.2.8.3. Les sépultures secondaires .....	88
3.2.9. Étude du mobilier funéraire .....	96
3.2.9.1. Les dépôts céramiques .....	98
3.2.9.2. Les récipients en verre .....	115
3.2.9.3. Le mobilier de parure .....	115
3.2.9.4. Le mobilier utilitaire .....	125
3.2.9.5. De l'épave à l'objet : étude des coquillages provenant des sépultures de Lagarel .....	133
3.2.10. La nécropole du Lagarel durant l'antiquité et le haut Moyen Âge. Approche anthropobiologique de la population inhumée .....	140
3.2.10.1. Le recrutement de la nécropole .....	140
3.2.10.2. Approche de l'état sanitaire de la population du Lagarel .....	144

3.2.11. L'occupation funéraire du Lagarel : essai de synthèse..... 151

3.2.12. Le site funéraire et l(es)'habitat(s) contemporain ..... 166

3.2.13. Conclusion (O.G. et J.H.) ..... 169

**CATALOGUE DES TOMBES..... 172**

---

**RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ..... 292**

---

# Introduction

Olivier Ginouvez

**L**a fouille du Lagarel a été réalisée du 15 septembre 2004 au 15 janvier 2005 dans le cadre des études préalables à la construction de l'Autoroute A750. À la suite des investigations réalisées en 1999 et en 2004 sur le tracé de l'itinéraire A75 et de son raccordement sur la route nationale RN9, l'opération compte parmi les grands projets archéologiques du centre-Hérault dont l'accroissement, depuis quelques années, est le corollaire d'une urbanisation grandissante, doublée d'une refonte des réseaux de communication locaux et transrégionaux.

## UNE MÊME FOUILLE POUR CINQ SITES (FIG. 1)

Durant quatre mois, et dans les limites d'un terrassement avoisinant 3 hectares, plusieurs centaines d'unités stratigraphiques ont été mises au jour en relation avec une variété de formes et différentes phases d'exploitation des sols.

Les premières traces imprimées sur le sol de la terrasse correspondent à un modeste habitat daté du Néolithique final. Les aménagements, essentiellement des fosses destinées à la conservation des céréales, témoignent d'une occupation raisonnée de l'espace qui ne trouvera pas de continuité durant la protohistoire.

C'est aux alentours du changement d'ère que le décor se mettra véritablement en place. Au contact de deux chemins qui se croisent au sud-ouest de la fouille, et comme autant de points coordonnés, vont s'articuler puis se défaire des linéaments parcellaires dont les tracés semblent dictés non pas par des inclinaisons cadastrales préétablies, mais, de façon plus pragmatique, par des contraintes topographiques.

C'est peu avant le changement d'ère, à une époque où la trame cadastrale n'est pas encore aboutie, qu'un habitat prend place sur la terrasse. Sa structure est très mal conservée, mais des aménagements spécifiques (notamment trois pressoirs) et des mobiliers relativement abondants suffisent pour arrêter l'identification d'un établissement viticole utilisé jusque dans le courant du II<sup>e</sup> s.

Les lieux ne seront plus habités à partir du III<sup>e</sup> s. La fouille a bien révélé la présence d'un établissement plus tardif, mais sur la rive gauche du ruisseau du Lagarel, 350 m à l'est. De nature également agricole (les cultures de la vigne et de l'olivier sont attestées), le site des Causses voit son fonctionnement cantonné dans la première moitié du VI<sup>e</sup> s. Deux cabanes excavées y avoisinaient une habitation, disparue, mais suggérée par la présence d'un abondant mobilier céramique et métallique.

La nécropole du Lagarel est donc une composante parmi d'autres, d'un territoire et d'un paysage inscrits dans un processus d'anthropisation amorcé dès le III<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. Sa fondation et sa longue fréquentation participent d'une occupation des sols dont l'évolution (on pense notamment à la mobilité du parcellaire et de la trame viaire) ne manquera pas d'orienter le développement du périmètre funéraire. C'est ainsi que les données fournies par l'étude des structures agraires et des voies situées dans le proche environnement des dépôts se verront accorder une place à leur mesure dans l'analyse de la topographie funéraire du site.

La principale spécificité de la nécropole est sa longue durée d'utilisation. Deux incinérations ont été mises au jour. Datées du I<sup>er</sup> s. de n. è., elles signent une première étape dont le caractère restreint reflète soit la proximité d'un habitat modeste et limité dans le temps, soit le seul fait de destructions



**Fig. 1** – Saint-André-de-Sangonis (34). Nécropole du Lagarel. Plan général de l'intervention et focales sur les sites du Lagarel et des CausSES (DAO O. Ginouvez, J. Hernandez 2005).

liées à l'occupation des lieux durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge. À partir du III<sup>e</sup> s. et jusqu'au VIII<sup>e</sup> s., des tombes vont être groupées à la lisière nord d'un chemin est-ouest ; les abords méridionaux de la chaussée échappent au périmètre de fouille et on ne peut que conjecturer le fait qu'ils se sont prêtés à une même forme d'occupation. Les dépôts consistent, désormais, dans des inhumations dont le nombre et la chronologie éclairent la variété des pratiques funéraires en usage pendant près de cinq siècles.

L'image qui se dégage de l'ensemble est dynamique. Suivant un mouvement lent, elle décrit l'assemblage progressif de groupes de tombes dont la distribution est dictée par le tracé de l'itinéraire. Les cas de recoupement sont exceptionnels et l'on ne peut que subodorer la présence de signalisations superficielles, tenues en état, et respectées aussi longtemps que la communauté à l'origine du recrutement a souhaité conserver la mémoire et l'usage du site.

#### **DE LA FOUILLE AU TERRITOIRE**

Dans une vallée où les connaissances archéologiques bénéficient pourtant d'une longue tradition de ramassages superficiels et de fouilles, les interventions réalisées sur le tracé de la future autoroute A750 ont montré toute l'opportunité de procéder à des prospections mécaniques préalables.

Inconnue jusqu'en 2005, la nécropole du Lagarel n'a été identifiée qu'à l'occasion des diagnostics réalisés durant plusieurs mois sur le tracé de la future bande de roulement (Ecard 2004). Jusqu'alors, aucun indice ne permettait de présager la présence d'un site de cette importance à la sortie nord du village de Saint-André-de-Sangonis. Il va sans dire que la découverte a suscité la reconsidération du schéma de peuplement jusqu'à présent retenu pour cette zone placée aux confins du fleuve et des terres alluviales.

C'est ainsi qu'une enquête a été initiée, dès 2006, dans le cadre du Projet d'Activité Scientifique (Inrap) consacré aux « Organisations, espaces et peuplements en Lodévois et vallée de l'Hérault durant l'Antiquité et le Moyen Âge ». Des prospections pédestres ont été engagées aux abords plus ou moins immédiats du périmètre funéraire et une révision de la carte archéologique a été entreprise dans le même temps afin de vérifier la localisation, la superficie et la datation des sites anciennement recensés dans les limites de la zone d'étude. Cette démarche, somme toute originale en contexte préventif, a fourni des éléments inattendus dans un dossier que l'on pouvait penser définitivement clos. Il sera fait deux fois appel aux résultats de ce travail. D'abord dans le chapitre chargé de brosser le contexte de peuplement auquel participe

la nécropole. Ensuite, et surtout, lorsqu'il sera question des habitats en relation avec l'aire funéraire.

#### **LE LEGAREL, LE LAGAREL OU LA GARELLE ?**

L'opération du Lagarel tire son nom du modeste affluent de l'Hérault qui longe la zone fouillée sur une longueur de 300 m. Orthographié *Le Legarel* sur la carte de Cassini, puis *La Garelle* sur la carte IGN<sup>1</sup>, l'hydronyme serait une vraisemblable altération de l'occitan *aigarela* désignant une conduite d'eau ; on compte ainsi pas moins de sept vocables *Garel/Garrel/Garelle/Lagarel/Legarel* dans le département de l'Hérault.

Selon le toponymiste F.-R. Hamlin (Hamlin 1983), le terme *aigarela* aurait localement subi l'influence paronymique de l'occitan *garrèl*, signifiant *boiteux*, et a été attribué pour cette raison à des cours d'eau pourvus d'un tracé sinueux<sup>2</sup>. C'est effectivement le cas du Lagarel en question, qui dessine un décrochement en baïonnette une centaine de mètres en amont de l'intervention.

La forme retenue, *Le Lagarel*, est celle portée sur le cadastre de la première moitié du XIX<sup>e</sup> s., ainsi que sur le cadastre contemporain.

1. Carte IGN 1 : 25000 2643 E.

2. Paronyme se dit de mots presque homonymes qui peuvent être confondus (Petit Robert 1996).